



TECHNOLOGIE SPÉCIFIQUE SOLS

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances techniques liées aux différents revêtements de sols.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les généralités du revêtement de sol

- Les classements d'usage européens, norme en 685
- Les classements UPEC
- Les classements FEU, Norme en 13501-1
- Les DTU
- Le calepinage et l'optimisation du matériel
- Les règles générales du support
- La préparation des supports

Les revêtements de sols PVC et Linoléum

- La composition des produits
- La fabrication de PVC
- Les familles du PVC
- Les avantages et inconvénients du PVC
- Les classements d'usage
- Les classements UPEC
- Les PVC en rouleaux et modulaires
- Les règles de pose
- Les types de pose
- Les litiges éventuels

Les revêtements de sols textiles

- Les modes de fabrication
- Les aspects
- Les matières (fibres naturelles et synthétiques)
- Les classements UPEC
- Les types de pose
- Les litiges éventuels

Les revêtements de sols bois

- Les différents types de parquets
- Les différents types de pose (cloué, collé, flottant)
- Les différentes finitions

PERSONNALISATION

L'ensemble des modalités de nos programmes de formation (catalogue) peuvent être adaptées pour correspondre au mieux aux profils des stagiaires et à leurs objectifs individualisés.

Le centre de formation est aussi en capacité de créer des programmes de formation sur-mesure pour répondre à vos besoins spécifiques. Les tarifs peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits.

DURÉE

2 jours (14h)

TARIFS & FINANCEMENTS

560 € HT par stagiaire

DATES

Selon planning proposé ou autre date à définir.

LIEU

GESTES Formation
6 chemin des mèches
94000 CRETEIL

PUBLIC CONCERNÉ

Compagnons soliers, personnel d'encadrement

PRÉ REQUIS

Aucun

VALIDATION

Attestation de formation mentionnant l'évaluation des acquis de l'apprenant à la fin du stage.



TECHNOLOGIE SPÉCIFIQUE SOLS

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis de l'apprenant tout au long de la formation sur la base d'observations et de questionnements par le formateur.

Le niveau de maîtrise des compétences à acquérir est apprécié selon une échelle de référence comportant trois échelons (acquis, en cours d'acquisition et non acquis).

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Le formateur dispense le programme en alternant les apports théoriques et les méthodes pédagogiques. Il adapte le rythme, le contenu et les méthodes en fonction de la progression de chaque stagiaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, échanges interactifs.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Techniques

Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur.

Documents techniques et support de cours remis en cours ou à la fin du stage.

- Encadrement

Formateur professionnel spécialisée en revêtements de sols.

Équipe administrative en charge de l'accueil et du bon déroulement du stage.



Accessibilité : en cas de handicap, merci de nous consulter pour nous permettre d'évaluer avec vous la possibilité d'adaptation de notre formation à vos besoins.